

Ordonnances code du Travail : 1er tour de concertation

La concertation a commencé concernant le contenu des futures ordonnances devant réformer le code du Travail.

Le gouvernement se conforme à la méthode qu'il a rendu publique dans son plan de travail publié le 6 juin.

Le ministère du Travail rencontre les partenaires sociaux du 9 au 23 juin sur le 1^{er} thème soumis à réflexion : l'articulation accord d'entreprise/accord de branche et l'élargissement sécurisé du champ de la négociation collective.

Sur ce sujet particulièrement sensible nécessitant toute notre vigilance, l'UNSA a fait valoir ses réflexions, ses oppositions, mais aussi ses propositions (voir point complet sur www.unsa.org).

Les deux autres thèmes (simplification et renforcement du dialogue économique et social et de ses acteurs - sécurisation des relations de travail pour les employeurs et les salariés) feront l'objet d'un nouveau cycle de concertations qui se tiendront respectivement du 26 juin au 7 juillet et du 10 au 21 juillet.

L'UNSA participera à la Marche des Fiertés parisienne le samedi 24 juin

Militants UNSA, participez à la Marche des Fiertés 2017 sous les couleurs de l'UNSA ! Le RV est fixé Place de la Concorde à 13h.

Pour plus d'infos →
emilie.trigo@unsa.org

Chaque année, depuis plus de 40 ans, la Marche des fiertés réunit toutes celles et tous ceux qui militent pour l'égalité des droits des lesbiennes, gays, bis, trans.

La Marche est organisée depuis plus de 10 ans par l'Interassociative lesbienne, gaie, bi et trans (Inter-LGBT).

L'Inter-LGBT regroupe environ 60 associations et a pour mission de lutter contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, dans le cadre de la promotion des droits humains et des libertés fondamentales.

En 2017, l'UNSA participera, comme chaque année, à la marche nationale qui se déroulera à Paris le samedi 24 juin.

La Marche des Fiertés de Paris partira à 14h de la Place de la Concorde sous le mot d'ordre « **1977 – 2017, 40 ans de lutte !** », l'arrivée se faisant Place de la République où aura lieu le Grand Podium de fin de Marche de 17h à 22h.

Cette année, l'UNSA souhaite souligner sa présence et son engagement dans la lutte contre toutes les discriminations en mettant en place un char aux couleurs de l'UNSA et aux couleurs de l'Inter LGBT et invite, dès à présent, ses militants franciliens à se mobiliser pour cette journée militante et festive !

L'UNSA sera aussi présente aux différentes marches se tenant en France, comme celle du 1^{er} juillet à Biarritz où l'UD 64 tiendra un stand au sein du village associatif.

AG UNSA-Défense à Mont-Louis : 3 jours de travail fructueux

L'UNSA-Défense a réuni son assemblée générale du 13 au 15 juin, à Mont-Louis (66). Cette année, le choix du lieu était important car l'AG était, pour la première fois, décentralisée.

Ainsi plus de 60 représentants des régions ont activement échangé pour préparer les revendications à porter auprès de la nouvelle ministre des armées, tout en réaffirmant l'importance des personnels civils dans ce ministère durement touché par les suppressions d'emplois depuis 10 ans.

Plus de la moitié des postes a été supprimée durant cette période !

Luc Farré, secrétaire général de l'UNSA-Fonction Publique, est intervenu portant un message de l'UNSA et de l'UNSA-Fonction publique.

L'UNSA à la Conférence Internationale du Travail à Genève

La Conférence Internationale du Travail, qui se déroule chaque année à Genève, est souvent l'occasion, en sus des travaux de l'OIT, de mobiliser les organisations syndicales présentes sur d'autres sujets d'actualité.

C'est ainsi que l'UNSA, représentée par Emilie Trigo, secrétaire nationale, a participé à différentes initiatives à Genève.

Mardi 13 juin, un rassemblement de soutien aux travailleurs iraniens s'est tenu Place des Nations, à l'appel des organisations syndicales françaises UNSA, CGT, CFDT, FSU et Solidaires, demandant :

-La libération des syndicalistes emprisonnés,

-Le droit de constituer des syndicats indépendants en Iran,

-Une présence, dans la délégation iranienne à la Conférence internationale du Travail de l'OIT, d'organisations de travailleurs authentiques et indépendantes du régime.

A la suite de ce rassemblement, se sont tenues plusieurs réunions de travail, en présence notamment d'Hassan Saïdi, travailleur iranien du syndicat des transports Vahed, venu de Téhéran pour expliciter la situation des syndicalistes iraniens et envisager de nouvelles pistes de collaboration avec les organisations françaises et plus largement, internationales.

Une rencontre avec les représentants du syndicat LO Suède a aussi abouti à une réflexion sur la possibilité de mutualiser les moyens des organisations et d'impulser une mobilisation plus unitaire au niveau européen et international, au travers notamment des organisations internationales telle que la Confédération Syndicale Internationale.

Mercredi 14 juin, les organisations syndicales françaises UNSA, CGT, CFDT et FO ont invité les autres organisations de travailleurs présentes à la CIT à assister à une réunion d'information et de présentation concernant la loi sur le devoir de vigilance des entreprises multinationales, qui a été adoptée cette année en France.

Même s'il contient des limites, notamment sur le périmètre des entreprises concernées (uniquement celles ayant plus de 5.000 salariés en France ou 10.000 en comptant les filiales à l'étranger) et sur les sanctions, puisque les entreprises ne sont tenues qu'à une obligation de moyens (mettre en place un plan de vigilance) et non de résultats, ce texte est une avancée législative.

Cette réunion a été l'occasion de rappeler que cette loi a été saluée par de nombreux français et citoyens pour ce qui concerne la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE).

L'UNSA a assisté au Congrès de Solidaires

Le 7ème congrès national de Solidaires s'est déroulé à Saint-Brieuc du 12 au 16 juin dernier. Yves Bécharia, secrétaire général de l'UR Bretagne, et Michel Guerlavais, chargé de mission auprès du secrétariat national, y ont représenté l'UNSA.

Les 400 délégués des organisations professionnelles et territoriales de Solidaires ont adopté neuf résolutions, dont une motion générale d'actualité et une autre relative au projet de réforme du code du travail. Cécile Gondard-Lalanne et Eric Beynel ont été reconduits co-délégué(e)s de l'union syndicale solidaires.

L'UNSA au congrès de la CFE-CGC Énergies

Florence Dodin, secrétaire générale adjointe de l'UNSA, aux côtés des militants de l'UNSA Énergies, dont son secrétaire général Philippe Berthiau, de Guillaume Trichard, secrétaire général de l'UNSA Industrie et Construction et de Gilles Mondon, secrétaire général de l'UR UNSA Auvergne Rhône-Alpes, a assisté au 48ème congrès de la fédération CFE-CGC Energies, qui se déroulait à Saint-Etienne du 13 au 15 juin.

La CFE-CGC Énergies et l'UNSA Énergies agissent en partenariat syndical depuis maintenant plusieurs années pour promouvoir ensemble une offre syndicale réformatrice et novatrice dans le secteur des entreprises électriques et gazières.

Dans une prise de parole devant le congrès, l'UNSA s'est félicitée de la poursuite de ce partenariat qui permet à chacun des partenaires de se développer aux élections professionnelles comme en nombre d'adhérents.

Résultats électoraux

L'UNSA poursuit son implantation dans les entreprises grandes ou plus petites.

Banque :

Lors des élections au sein de la société **Natixis SA** (6 485 salariés – Banque – Paris 13^{ème}) l'UNSA obtient 22,5% des suffrages, arrivant en deuxième position derrière le SNB (29,8%), mais devant la CGT (21,6%), la CFTC (15,8%) et la CFDT (10,4%). FO n'existe plus dans l'entreprise. L'UNSA obtient même le score de 74,9% sur l'établissement de Caen.

Intégrant l'ensemble des filiales au sein de **Natixis Intégré** (12 370 salariés), l'UNSA obtient 20,4% des suffrages. Le SNB obtient 29,4%, la CFDT 19,6%, la CGT 15,3% et la CFTC 14,4%. FO obtient 1%.

Enseignement sous contrat :

Lors du renouvellement de la délégation du personnel de l'entreprise **OSAIUF** (100 salariés – Enseignement privé Non Lucratif - Les-Pavillons-sous-Bois-93), l'UNSA obtient 52,6% des suffrages et 3 sièges. Solidaires obtient 47,4% des suffrages.

Fonction publique territoriale :

Lors des élections du comité technique de la **mairie de Pau** et de la **communauté d'agglomération Pau-Pyrénées** (CAPP), l'UNSA devient premier syndicat avec une majorité de sièges : 47,8% des suffrages et 8 sièges.

La CFDT obtient 16,6% (2 sièges), FO 14,2% (2 sièges), SUD 10,8% (1 siège) et la CGT 10,6% (1 siège). Pour les élections des CAP de la CAPP, l'UNSA obtient 3 sièges sur 5 en catégorie C, 3 sièges sur 4 en catégorie B et en catégorie A.

Services :

Lors des élections de la DUP de l'association **Familles Service Cergy**, (164 salariés – Aide et maintien à domicile – Cergy-Pontoise-95), l'UNSA obtient 100% des suffrages. FO, jusqu'ici seul syndicat, disparaît de l'entreprise. **Nouvelle implantation UNSA**

Au sein de l'entreprise **Routalis SAS** (82 salariés – Exploitation d'autoroute ou d'ouvrage routier – Chaumont-61), l'UNSA pour sa première participation obtient 51,4% des suffrages et 5 sièges sur 5. La CFDT, jusqu'ici majoritaire, obtient 25,7% (chute de 30 points), la CFTC obtient 17,1% (chute de 30 points), la CGC obtient 5,7%.

Industrie :

Au sein de l'établissement **Mirion Technologies Canberra MBL-BMT-LGHM** (105 salariés - Métallurgie – Montigny-le-Bretonneux-78), l'UNSA obtient 100% des voix et des sièges.

Au sein de l'établissement **Mirion Technologies Canberra SP3** (62 salariés - Métallurgie – St-Paul-Trois-Châteaux -26), l'UNSA obtient 100% des voix.

Au sein de l'entreprise **MMP Premium Ex-Alliora** (182 salariés – industrie du cartonnage – St-Saint-Hilaire-du-Harcouët-50), l'UNSA obtient 83,3% des suffrages soit une progression de plus de 20 points. La CGT perd autant et obtient 16,7%.

Au sein de l'entreprise **Saint-Gobain Sully** (493 salariés – Verre mécanique – Sully-45), l'UNSA obtient 17,8% de suffrages et 1 siège. La CGT obtient 48,8% (progression de 13 points, la CFDT baisse de 17 points avec 11,4%, FO baisse de 5 points (16,4%), la CGC perd 10 points (5,7%) **Nouvelle implantation UNSA**

Santé privée :

Lors du renouvellement de la DUP de la **Résidence Saint-Martin** - Groupe Colisée (60 salariés - Hospitalisation privée – Mougins-06), l'UNSA obtient 100% des suffrages et des sièges. **Nouvelle implantation UNSA**

Lors du renouvellement des DP de la résidence **Le Parc du Château** - Groupe Colisée (47 salariés - Hospitalisation privée – Vendreuve-sur-Barse-10), l'UNSA obtient 100% des suffrages et des sièges. **Nouvelle implantation UNSA**

Lors du renouvellement de la DUP de l'établissement **ADG Le Viaduc** (192 salariés - Santé privée à but non lucratif – Chambaron-sur-Morge-63), l'UNSA progresse de 10 points et obtient 31% des suffrages et 2 sièges sur 7. FO obtient 58% et la CGT 11%.

La CFDT, la CFTC et la CGC disparaissent de l'entreprise.

Lors du renouvellement du CE de la **SASU La Maison des Parents** - Groupe Colisée (63 salariés - Hospitalisation privée – Paris 13^{ème}), la CGT obtient 61,1%.
L'UNSA obtient 38,9% des suffrages. **Nouvelle implantation UNSA**

Lors de l'élection des DP du **centre d'imagerie médicale Basse Normandie** (18 salariés – Cabinets médicaux - Caen-14), l'UNSA obtient 100% des voix et des sièges.

Lors de l'élection des DP de la **résidence Le clos de l'orchidée – Groupe Korian** (49 salariés - Hospitalisation privée – Narbonne-11), l'UNSA a obtenu 100% des voix et des sièges.

Lors de l'élection des DP de la **polyclinique Synergia Ventoux** (143 salariés - Hospitalisation privée – Carpentras-84), l'UNSA a obtenu 100% des voix et des sièges.

Transport ferroviaire :

Au sein de l'entreprise **Thi Factory**, société exploitant la marque Thalys (153 salariés - branche ferroviaire – Paris-10^{ème}), l'UNSA devient représentative avec 10,4% des voix. FO obtient 40,9%, Sud 30,4%, la CGT 14,8%.

La CGC n'est pas représentative avec 3,5% (7,8% en catégoriel). **Nouvelle implantation UNSA**

Transport de personnes :

Lors du renouvellement de la DUP de l'entreprise **Voyage Dupas et Ledeba** (114 salariés – transport routier – Fechain-59), l'UNSA obtient 60,2% des voix et 4 sièges sur 6. Dans le cadre d'une liste d'union, la CFDT obtient 23,9% et FO 15,9% des suffrages.

Dans l'entreprise **Kéolis Roissy Services Aéroportuaires** (99 salariés – transport routier – Le-Mesnil Amelot-77), l'UNSA obtient 7,7% des voix. La CFDT obtient 41,8%, la CGT 26,4%, FO 16,5%, un syndicat indépendant 6,5% et la CGC 1%.

Au sein de l'entreprise **Keolis Quimper** (121 salariés – transport urbain – Quimper-29), l'UNSA obtient 55,1% des suffrages et 3 sièges sur 6. La CFDT obtient 44,9%.

Transport routier :

Lors du renouvellement du CE de l'entreprise **Kuehne+Nagel Mitry-Mory** (94 salariés - Transport routier– Mitry-Mory-77), l'UNSA gagne sa représentativité, progressant de 12 points avec 21,3% des voix et 1 siège. La CFDT perd 9 points (31,3%), la CGT se maintient avec 22,5%, la CGC progresse avec 16,3%. La CFTC perd 10 points et n'est plus représentative avec 8,8% des voix.

Transport aérien :

Lors du renouvellement du CE de l'entreprise **Lufthansa Lignes Aérienne Allemandes** (92 salariés - Aérien Personnel au sol - Saint-Denis-93), l'UNSA obtient 14% des suffrages, FO obtient 47,1%, la CFDT 14%, la CFTC 11,1%, la CGC 6,9% n'est plus représentative, y compris en catégoriel. Un syndicat indépendant n'obtient pas la représentativité.